# BULLETIN D'INSCRIPTION PLAINES DE VACANCES HIVER

secrétariat des activités de vacances

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20 jeunesse.asbl@brucity.be www.jeunesseabruxelles.be

### **ATTENTION:**

- Le maintien de nos activités reste tributaire des mesures du SPF Santé pour lutter contre la propagation du COVID-19 qui pourraient évoluer selon la situation sanitaire globale.
- Des modifications des lieux d'accueil sont susceptibles d'intervenir.

#### Comment s'inscrire?

- 1. Complétez notre formulaire en ligne : www.jeunesseabruxelles.be
- 2. Complétez le bulletin d'inscription pour les plaines de vacances et faites-le nous parvenir pour le vendredi 25 novembre 2022\* au plus tard soit :

- par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be);

- par fax (02/274.21.20);
- par courrier (Avenue de l'Héliport, 56 1000 Bruxelles) ;

ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles).

Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant. Vous y trouverez un bulletin de virement pour effectuer le paiement ainsi que plus de précisions concernant le matériel à apporter. Dans ce courrier, vous trouverez également une fiche santé et une autorisation parentale. Ces documents doivent être complétés et remis le premier jour à la personne en charge de l'accueil et la copie de ces documents est à remettre également au secrétariat des activités de vacances 2 semaines avant le début des activités au plus tard.

\*Conformément à l'article 7 du Règlement Général des Activités de vacances de la Ville de Bruxelles, après cette date limite, des inscriptions peuvent être validées :

- en fonction des disponibilités dans chaque centre de vacances (par exemple, en cas de désistements d'autres enfants);
- en suivant l'ordre chronologique de réception des inscriptions hors délais dans notre service.

Le Secrétariat des Activités de vacances prendra directement contact par téléphone avec vous si une place est disponible aux dates choisies.

#### Conditions d'annulation :

Informations personnelles

Dès l'instant où vous introduisez une demande d'inscription et que vous ne souhaitez plus maintenir celle-ci, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances avant la date du vendredi 2 décembre 2022 et ce quel que soit le statut de votre demande : que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été validée.

Toute demande d'annulation réceptionnée par le secrétariat des activités de vacances après la date susmentionnée (et avant le premier jour d'activités) induit des frais administratifs à hauteur de 20% du montant total de l'inscription\*.

À partir du premier jour d'activités, aucune annulation n'est acceptée (le montant total des frais d'inscription reste donc dû)\*.

## Nom(s) de la (/des) personne(s) en charge de l'enfant: 1) ..... 2) \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Bte : \_\_\_\_\_ CP: \_\_\_\_\_Ville: 1) Gsm: 2) Gsm: 1) Tél. privé: 2) Tél. bureau: Adresse e-mail: Une des personnes est-elle membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles? ○ Oui ○ Non Si oui, veuillez joindre une copie de la carte de la Ville. En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679). Signature:

### Merci de compléter un formulaire par enfant

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Nom et Prénom de l'enfant:					
Né(e) le:/	******				
Sexe: OF OM					
École fréquentée:					
O Maternelle O Primaire					
Adresse:	<u>.</u>				
Veuillez apposer ici					
une vignette de mutuelle de votre					
enfant					
<u>                                     </u>					
0.1.1.97.1					
Cachet de l'école fréquentée par					
l'anfant					

Attention verso

<sup>\*</sup> sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.

# BULLETIN D'INSCRIPTION PLAINES DE VACANCES HIVER

secrétariat des activités de vacances

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20 jeunesse.asbl@brucity.be www.jeunesseabruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

	Attention: pas d'inscription	après le 25 no	evembre 2022!
Prénom de l'enfant :	Nom de	l'enfant :	
Né(e) le:			
1. Cochez la(les) pér	riode(s) choisie(s) :		
Du lundi 26 décen	abre au vendredi 30 décembre 2022		
Du lundi 2 janvier	au vendredi 6 janvier 2023		
	ù vous déposerez votre enfant :		TENTION: Des modifications des lieux d'accueil at susceptibles d'intervenir.
<u>Plaine Neder I</u> : enfants <u>*</u> En <b>plaine</b>	de <b>3 à 6 ans</b> École maternelle de Hembeek - I	Rue François Vekema	uns, 38 à 1120 Bruxelles
Plaine Neder II : enfant  * En plaine	s de <b>6 à 12 ans</b> École primaire de Hembeek - Ru	e des Trois Pertuis, 4	à 1120 Bruxelles
<u>Plaine Léopold I</u> : enfar <u>*</u> En <b>plaine</b>	its de <b>3 à 6 ans</b> École maternelle Léopold Ier - R	ue Laneau, 5 à 1020	Bruxelles
Plaine Steyls II : enfant  * En plaine	s de <b>6 à 12 ans</b> École primaire Steyls - Rue Thys	Vanham, 21 à 1020	Bruxelles
Plaine Baron Steens I&:  * En plaine	<u>I</u> : enfants de <b>3 à 12 ans</b> <u>École fondamentale Baron Steens</u>	s - Rue Haute, 255 à	1000 Bruxelles
Plaine Canal I&II: enfa * En plaine	nts de <b>3 à 12 ans</b> École fondamentale du Canal - R	ue du Canal, 57 à 1	000 Bruxelles
<u>Plaine Jacqmain I&amp;II</u> : e. <u>*</u> En <b>plaine</b>	nfants de <b>3 à 12 ans</b> École fondamentale Emile Jacqm	ain - Rue Véronèse,	21 à 1000 Bruxelles
En centre d'	accueil Maison des Enfants l'Ancre - Rue	e de Verdun 478/480	à 1130 Bruxelles
★ Plaines: Accue Le matin: de 7 Le soir: de 16h		Centres d'accue Le matin : de 7l Le soir : de 17h(	•
mes données à caractère	'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter personnel et les données concernant mon l'application du Règlement Général sur la EGPD EU-2016-679).	Date: /	/

Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel au Secrétariat des activités de vacances